

## **SITES DE JUVISY, LONGJUMEAU, ORSAY**

Date : 27 / 09 / 2018

Validé par : Guillaume WASMER, Directeur

### **FICHE DE POSTE : INGENIEUR PATRIMOINE/BUREAU D'ETUDE**

#### **IDENTIFICATION DU POSTE**

Dans le cadre de la mise en œuvre des Groupements Hospitaliers de Territoire, le GHNE, regroupant les sites de Juvisy, Longjumeau et Orsay, développe une politique patrimoniale conjointe à l'ensemble de ses installations. A ce titre, le GHNE souhaite renforcer et consolider le fonctionnement des Services dits « Techniques » au sein de son secteur patrimoine.

En outre, le GHNE est engagé dans la mise en œuvre d'un schéma directeur hautement structurant : la construction sur un site tiers à l'horizon 2024 d'un bâtiment ayant vocation à accueillir les activités MCO de l'ensemble du GHT. A ce titre, le GHNE a obtenu la validation du projet de construction d'un nouvel hôpital sur le site de SACLAY. Ce projet est piloté par le Directeur d'Etablissement, assisté de la Directrice Adjointe en charge du projet.

L'intégration du GHT dans une démarche COPERMO et la nécessité de sécuriser le fonctionnement quotidien requièrent de renforcer les secteurs Patrimoine et Exploitation/Maintenance au sein de la Direction du Patrimoine, des Achats et de la Logistique (DPAL). L'organisation du secteur Patrimoine/Bureau d'étude peut être amenée à évoluer en fonction du profil du candidat retenu. La continuité de service de ce secteur étant une priorité institutionnelle, la polyvalence dans les missions des ingénieurs est indispensable. Pour cette raison, les missions du poste couvrent l'ensemble des domaines de compétence du secteur Patrimoine.

Le poste comporte donc deux dimensions :

- une dimension projet Nouvel Hôpital 2024, en étant intégré à la Direction Nouvel Hôpital et placé sous l'autorité fonctionnelle de la Directrice adjointe en charge du projet, aux fins de contribuer aux dimensions techniques du projet et à sa mise en œuvre opérationnelle ;
- une dimension opérationnelle, en étant intégré à la DPAL et placé sous l'autorité hiérarchique du Directeur adjoint en charge de la DPAL, aux fins de contribuer à la mise en œuvre des projets d'investissement structurants des sites actuels entre 2018 et 2023 au sein d'un secteur « patrimoine / bureau d'études ».

La quotité de travail dédiée à chacune des deux dimensions sera majoritairement au profit de la dimension opérationnelle dans un premier temps, mais la dimension projet Nouvel Hôpital 2024 deviendra majoritaire une fois le Groupement de Construction retenu (cible prévisionnelle : 2020).

Il est à noter que le poste ne comprend pas de gardes administratives.

## **Position dans la structure :**

- Dimension opérationnelle DPAL

Liaisons hiérarchiques : Directeur du Patrimoine, des Achats et de la Logistique (DPAL), Directeur d'établissement

Liaisons fonctionnelles : au sein de la DPAL avec la Directrice des Achats, le Responsable Achats, l'Ingénieur maintenance et exploitation, l'Ingénieur logisticien et l'Ingénieur Biomédical ; en dehors de la DPAL avec l'ensemble des services utilisateurs (chefs de pôle et chefs de service, cadres supérieurs et cadres de santé, directeurs de Pôles et directeurs fonctionnels).

- Dimension projet Nouvel Hôpital 2024

Liaisons fonctionnelles : Directrice Adjointe en charge du Nouvel Hôpital, Assistant Technique à Maître d'Ouvrage, Membres du COPIL COPERMO.

## **Présentation du service et de l'équipe :**

- Dimension opérationnelle DPAL

La DPAL est constituée de 5 secteurs : Exploitation/Maintenance, Patrimoine/Bureau d'étude, Achats, Logistique et Biomédical. Au sein du secteur Exploitation/Maintenance, trois TSH assistent les ingénieurs et encadrent les trois ateliers du GHNE. L'ingénieur Patrimoine/Bureau d'étude est amené à intervenir de manière indifférenciée sur l'ensemble des sites composant le GHNE.

- Dimension projet Nouvel Hôpital 2024

La Direction Nouvel Hôpital 2024 comporte une Directrice Adjointe en charge du Nouvel Hôpital, en charge du pilotage du « COPIL COPERMO ». Un ATMO assiste le GHNE dans la mise en œuvre de ce projet, qui est aujourd'hui (septembre 2018) en phase de finalisation du PTD.

**Horaire de travail :** temps plein

**Disponibilité :** poste à pourvoir immédiatement

## **Personnes à contacter :**

DPAL - KOUAM Pierre, 01 64 54 32 11, [p.kouam@gh-nord-essonne.fr](mailto:p.kouam@gh-nord-essonne.fr), Directeur DPAL

Nouvel Hôpital - FLINOIS Emeline, 06 62 09 36 38, [e.flinois@gh-nord-essonne.fr](mailto:e.flinois@gh-nord-essonne.fr), Directeur Nouvel Hôpital

## Mission générale :

L'Ingénieur du secteur Patrimoine/Bureau d'étude exerce ses fonctions dans les domaines de l'ingénierie TCE « tous corps d'état », de l'architecture ou dans tout autre domaine à caractère technique et scientifique.

Il planifie, organise et pilote la conception et la réalisation des travaux neufs et /ou restructurants en animant une équipe de professionnels ou encore par le biais de prestataires extérieurs, en veillant à l'efficacité et à la qualité des prestations, dans le respect des règles QHSE, des coûts, des délais et des nécessités de continuité de service des services de soins.

Il est garant du respect du Programme Pluri annuel d'Investissement Travaux.

Il élabore, met en place et exploite de tableaux de bord spécifiques aux activités « Patrimoine » du GHNE.

## Missions permanentes :

L'Ingénieur est investi des missions :

- de conseil,
- de représentation de la maîtrise d'ouvrage si la maîtrise d'œuvre est externe (opération de grande importance),
- de maîtrise d'œuvre si elle est interne (opération de petite à moyenne importance),
- de la définition et de la mise en œuvre de la politique spécifique à son domaine d'activité,
- d'expertise technique.

Au titre de **la mission de conseil** :

- Il conseille sa hiérarchie dans le choix des projets d'investissements (bâtiments et installations techniques) dont il chiffre le coût estimatif,
- Il conseille sa hiérarchie dans l'organisation de son secteur d'activité et notamment dans le cadre de décisions afférentes à la sous-traitance de missions assurées jusqu'alors en régie,
- Il assure une veille technologique,
- Il est en contact régulier avec les utilisateurs et à l'écoute de leurs besoins,
- Il participe aux instances hospitalières en cas de besoin (CHSCT, CODIR, CTE, CLIN, EOH, divers COPIL...) lorsque le sujet réclame sa présence.

Au titre **de la représentation de la maîtrise d'ouvrage**, il :

- Rédige les pièces techniques lors des consultations pour le choix des différents partenaires du maître d'ouvrage (BET, AMO, maître d'œuvre, prestataires intellectuels / contrôleur technique - coordonnateur SPS - coordonnateur SSI), OPC...
- Participe au choix des différents partenaires d'ouvrage,
- Assure la coordination entre ces partenaires et les utilisateurs, de l'expression des besoins jusqu'au parfait achèvement des travaux,
- Analyse les dossiers d'études,
- Participe au choix des entreprises,
- Apporte son concours au suivi technique et financier des travaux et veille au respect du calendrier et de l'enveloppe budgétaire fixé,
- Participe à la réception des travaux et contrôle les opérations de levée de réserves,
- Réalise le suivi des missions « Patrimoine » sous-traitées auprès des prestataires (respect du cahier des charges, comités de suivi avec le prestataire et les utilisateurs...).

Au titre **de la maîtrise d'œuvre**, il :

- Recueille les besoins et établit le programme technique détaillé en concertation avec le Directeur PACT,
- Réalise les études en associant les utilisateurs,
- Rédige les pièces techniques lors des consultations pour le choix des entreprises, de l'OPC le cas échéant et des prestataires intellectuels (CSSI, CT, CSPS),
- Participe au choix des prestataires dito,
- Rédige les éléments d'analyse techniques permettant de procéder au choix des entreprises, analyse leurs offres et participe au choix,
- Se coordonne avec les utilisateurs en phase d'exécution,
- Assure le suivi des travaux,
- Veille au respect du calendrier/planning et de l'enveloppe budgétaire affectée aux travaux,
- Organise les opérations de réception des travaux et de levée de réserves.

## **MISSIONS DU POSTE NOUVEL HOPITAL 2024**

A ce titre, l'Ingénieur du secteur Patrimoine/Bureau d'étude :

- Contribue autant que de besoin aux réunions techniques relatives au Nouvel Hôpital
- Valide les propositions techniques proposées dans le PTD et dans le cahier des charges par l'ATMO
- Est force de proposition dans les arbitrages techniques proposés au GHNE par l'aménageur du plateau de Saclay, l'ATMO et le Groupement de construction
- Contribue au choix du Groupement de construction
- Contribue au suivi de l'opération de construction
- Apporte toute l'expertise technique utile et assiste la Directrice en charge du Nouvel Hôpital à une prise de décision afin d'opérer des choix conformes aux intérêts du GHNE

## PROFIL DU CANDIDAT

### Connaissances souhaitées :

- Connaissance et utilisation de Word, Excel, Outlook, Powerpoint,
- Connaissance et utilisation des logiciels de conception et de dessins assistés par ordinateur (CAO, DAO)
- Connaissance de l'organisation et du fonctionnement d'un établissement public de santé,
- Connaissance des marchés publics, notamment loi MOP et conception-réalisation exploitation-maintenance
- Connaissance générale de comptabilité publique
  
- Connaissances managériales : il encadre l'ensemble des personnels du secteur Patrimoine/Bureau d'étude placés sous son autorité (continuité de service, GPEC, évaluations, objectifs) et assure leur formation technique ou la planification de cette formation
  
- Coordonnant les activités qui concourent à la réalisation des objectifs arrêtés par le Directeur de l'établissement et/ou le Directeur DPAL, il doit donc être, à ce titre, en mesure de :
  - de réaliser les études préalables et mettre au point les projets,
  - d'élaborer et gérer les programmes dont il conduit la réalisation,
  - de participer au choix, à l'installation et à la mise en œuvre des équipements,
  - de programmer les maintenances (préventive et curative) des matériels du ressort des services techniques et de l'entretien des bâtiments,
  - conseiller les TSH et les agents qui utilisent les matériels et équipements.
  
- Excellentes connaissances relatives aux bâtiments et aux installations techniques, électricité et fluides, TCE et VRD
- Excellentes connaissances de la réglementation technique s'appliquant aux constructions
- Expérience de la maîtrise d'œuvre, en conception comme en réalisation, et de la conduite d'opération
- Capacité d'intégration des contraintes techniques et organisationnelles dans la conception et la réalisation des opérations de travaux

### Qualités :

- discrétion professionnelle
- sens de l'accueil, du contact et de la diplomatie
- sens des responsabilités
- sens de l'organisation et capacité à gérer par priorités
- esprit d'initiative, particulièrement dans les situations d'urgence et les situations à risque
- rigueur
- goût pour le management, le travail en équipe, les projets
- polyvalence
- disponibilité
- capacité d'adaptation et d'autonomie
- capacité d'écoute, diplomatie
- aisance rédactionnelle
- sens du dialogue et capacité de conviction

## FORMATION ET EXPERIENCE PROFESSIONNELLE REQUISES

### Formation :

- Titres et/ou diplômes visés à l'article 6 du décret du 5 septembre 1991, complétés par une expérience professionnelle ayant permis l'acquisition de méthodologie, ainsi que les connaissances techniques
- Diplômes des écoles d'ingénieurs ou de troisième cycle d'enseignement supérieur

### Expérience professionnelle :

- Expérience dans le domaine hospitalier
- Expérience dans une opération de construction d'un établissement de santé

\*

\*

\*